



Les Matinées Sociales

L'actualité sociale et juridique de la paie
et de l'administration du personnel

Objectifs de la formation

- Comprendre les nouveaux textes relatifs à la paie, l'administration du personnel et au droit du travail, leurs modalités et dates d'application
- Anticiper sur les évolutions en analysant les projets de textes
- Mesurer l'impact des arrêts de jurisprudence sur les décisions de gestion
- Echanger expériences et réflexions avec d'autres professionnels

Public

DRH, RRH,

Responsables
Administration du
Personnel,

Responsables
Paie,

Collaborateurs du
service du
personnel,

Responsables
SIRH,

Cadres et
dirigeants des PME
PMI.

Niveau et pré-requis

Approfondissement.
Collaborateurs
ayant une bonne
pratique de leur
fonction.

Durée

5 jours
(35 heures)
en 10 sessions
d'une demi-journée

* Ce programme
pourra être modifié
en fonction de
l'actualité

Programme de la session de formation de novembre 2018*

Le thème du mois : La fusion Agirc-Arrco

Le régime Unifié

Les accords de 2015 et 2017

Les nouvelles cotisations

Tranches et taux

Répartition unifiée et cas particuliers

Impact sur le bulletin de paie et le net à payer

Le régime unifié dans la DSN

Le sort des droits antérieurs

La transposition des points AGIRC

Cotisation prévoyance décès cadres

Les droits à la retraite

Âge de départ, valeur du point, bonus malus

Majorations familiales, réversion

L'actualité paie

Fin programmée de la DUCS

La DSN et ses évolutions

Guide DSN assurance chômage

DSN et versement pour un salarié sorti

Le signalement FCTU à venir début 2019

Le fil rouge PAS

Note DGFIP sur le RIB de prélèvement

Note DGFIP sur les revenus exceptionnels

Cas des salariés en préretraite

Régularisation de RNF et contrats courts

Le zoom paie

Les IJSS (3^{ème} partie) : les IJ AT/MP

Agenda

L'actualité sociale

La loi relative à la lutte contre la fraude

Le projet de décret relatif au droit à l'erreur

Les contrats courts dans la propriété

RGPD

CNIL et certification des DPD

Le coffre-fort numérique au 1^{er} janvier 2019

Le fil rouge Loi avenir professionnel

Le volet "assurance chômage"

Le volet "handicap"

Le volet "formation"

Le calendrier d'agrément des futurs Opco

Collecte de la contribution formation en 2019

Les projets de décrets relatifs au CPF

Les projets de décrets sur l'apprentissage

Les projets de textes

Le projet de loi de finances pour 2019

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2019

Les projets de barèmes 2019

Les nouveaux CTP pour les cotisations SS

Le projet de loi PACTE

Le point sur la jurisprudence

Succession de CDD et validité des motifs

Vote par substitution et scrutin électronique

Validité du licenciement et transaction

Réserver un 13^e mois aux cadres

Congé parental et droits à congés payés

Moyens pédagogiques

Alternance d'exposés et de cas pratiques permettant une approche progressive et la validation des connaissances acquises.

Intervenant : formateur spécialiste en paie et GRH.

Formation inter entreprises : effectif de 10 à 15 personnes.

Invitation des participants à se munir d'une calculatrice de poche.

Moyens de suivi et d'appréciation des résultats

Succession d'exercices pratiques corrigés.

Délivrance d'une attestation de formation au stagiaire à l'issue de la formation.

Évaluation par le stagiaire du contenu, de la pédagogie, de l'organisation et de l'animation de la formation.